RAPPORT SUR LA STATISTIQUE DE L'EXPERIMENTATION ANIMALE EN 2023

De manière globale, le nombre d'animaux utilisés dans des expériences en 2023 a augmenté de 1,6 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'expériences soumettant les animaux à des contraintes sévères a diminué d'environ 2,4 %. Dans quelque 39 % des cas, le degré de gravité était de 0.



- En 2023, 595 305 animaux ont été utilisés dans des expériences, soit quelque 9314 animaux de plus que l'année précédente.
- Les activités de recherche dans le cadre d'expériences sur des animaux déjà autorisées se sont maintenues à un niveau élevé en 2023. Par contre, le nombre de nouvelles autorisations octroyées a reculé. Cela vaut en particulier pour les expériences soumettant les animaux à des contraintes de degré 2 et 3.
- Avec un total de 26 390 animaux utilisés, les expériences impliquant des contraintes sévères (degré de gravité 3) sont en baisse. Cela correspond à un recul de 640 animaux par rapport à 2022.
- En comparaison à l'année précédente, le nombre de porcs utilisés a fortement augmenté (42 000 contre 4000 en 2022). Environ 37 000 ont été utilisés dans le cadre de 3 expériences menées dans le domaine de la santé/du bien-être des animaux, dont environ 99 % ont été soumis à des contraintes de degré 0.
- Près de 66 % des animaux ont été utilisés pour la recherche sur les maladies humaines et près de 55 % des animaux ont été utilisés pour la recherche fondamentale.

Qu'est-ce que la vivisection?

La vivisection est une méthode de recherche permettant l'utilisation d'animaux vivants pour le développement des connaissances biomédicales. Par obligation légale, toute nouvelle substance et tout nouveau médicament doivent être testés sur des animaux ayant leur mise sur le marché.

Cependant, il est démontré que la recherche expérimentale menée sur les animaux est non seulement inutile mais également dangereuse et trompeuse car fondée sur une erreur méthodologique en considérant les animaux comme des modèles fiables pour l'homme. En effet, aucune espèce animale ne peut être un modèle biologique pour une autre et les concordances entre deux espèces, pouvant parfois être vérifiées, ne le sont qu'à posteriori.



LIGUE FRANÇAISE CONTRE LA VIVISECTION

La Ligue française contre la vivisection (LFCV) est une association à but non lucratif créée en 1956 et entièrement vouée à la cause commune de respect dû à l'Humain et à l'Animal. La LFCV vise par les voies légales l'abrogation de toutes les réglementations cautionnant les expérimentations, vivisections, subies par l'Humain ou l'Animal à l'origine de mutilations volontaires ou d'altérations pouvant occasionner des séquelles irréversibles. Elle s'oppose à toute forme de commerce instauré à des fins expérimentales, de trafics d'organes sur l'Humain ou l'Animal. Elle s'implique aussi dans la défense animale.



LIGUE FRANÇAISE CONTRE LA VIVISECTION

Association loi 1901 à but philanthropique

"Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité."

Article 515-14 du Code civil

14 rue Simon Vauquier 37520 I A RICHF

lfcv37@gmail.com

06 35 43 81 19

LES CALINOUS



LIGUE-FRANÇAISE-CONTRE-LA-VIVISECTION.FR

En militant. Une documentation détaillée vous sera fournie. Je désire recevoir un reçu fiscal pour mon adhésion et pour mon don En m'abonnant à l'Antivivisection. (20€ les 4 numéros) En offrant un don: Code Postal: Portable:

STATISTIQUES DE L'EXPERIMENTATION ANIMAI F 2014- 2023

Le nombre d'animaux utilisés pour des expériences peut varier d'une année à l'autre selon l'espèce ou l'objectif de recherche. Certaines expériences peuvent notamment influencer fortement la statistique annuelle. Seule une évaluation sur plusieurs an-nées permet de se prononcer sur l'évolution du nombre d'animaux utilisés dans des expériences.

Le présent rapport se fonde sur des évaluations descriptives. Les nouvelles autorisations de pratiquer des expériences sur des animaux sont délivrées pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans, ce qui a une influence sur l'utilisation des animaux au cours des années suivant l'octroi de l'autorisation. Vu le contexte de recherche très dynamique, les données résumées dans les rap-ports annuels sont par conséquent sujettes à des fluctuations. Les effets de nouvelles connaissances quant au nombre d'ani-maux utilisés ne sont visibles dans les statistiques qu'avec un certain décalage. Il est ainsi plus compliqué d'établir des liens de cause à effet et donc d'utiliser des statistiques prédictives. C'est pourquoi les statistiques présentées dans ce rapport doivent faire l'objet d'une interprétation descriptive uniquement. Elles ne peuvent pas être utilisées pour tirer des conclusions sur les futures expériences sur les animaux ou sur des évènements futurs.

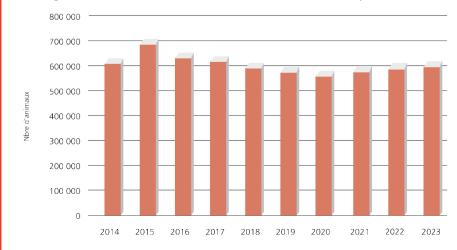


Les expériences sur animaux sont classées en 4 catégories de contrainte, correspondant aux degrés de gravité (DG) 0 à 3. Le DG 0 comprend les expériences jugées non contraignantes. Le DG 1 correspond à une contrainte légère, le DG 2 à une con-trainte moyenne et le DG 3 à une contrainte sévère.

En 2023, 595 305 animaux ont été utilisés dans des expériences en Suisse, soit 9300 (1,6 %) de plus que l'année précédente. Au cours des 20 dernières années, le nombre d'animaux utilisés dans des expériences a varié entre 560 000 et 760 000. Sur l'ensemble des statistiques, le nombre d'expériences sur des animaux a fluctué dans la fourchette plutôt basse ces 5 dernières années. Durant cette période, les chiffres ont constamment augmenté depuis 2020 (fig. 1). La majorité des expériences sur des animaux (env. 57 %) ont été menées dans des universités ou des hôpitaux.

Expérimentation animale 2014-2023 :

Augmentation du nombre d'animaux utilisés dans des expériences en 2023



Degré de gravité	Nombre d'animaux utilisés dans des expériences en 2023
0	235 656 (env. 39 %)
1	167 734 (env. 28 %)
2	165 525 (env. 28 %)
3	26 390 (env. 5 %)
Total	595 305